

MONTRÉAL PLUS

Charles-LeMoine
présente sa défense

Page 3

Le syndicat des policiers réplique

Page 2

Alain Simoneau



CAHIER E | LA PRESSE | MONTRÉAL | VENDREDI 29 SEPTEMBRE 2000

DÉCÈS > LA PETITE PRESSE

YVES BOISVERT

yboisver@lapresse.ca



M. De Niro va bien ?

Quand Robert De Niro est parti de l'hôtel Omni Mont-Royal, mercredi, on ne lui a pas demandé avec quelle carte il entendait régler sa facture de 400 000 \$ — sans compter le service aux chambres.

On lui a dit au revoir, on lui a donné un petit souvenir et on a envoyé la note au producteur du film *The Score*, sur lequel il travaillait depuis quatre mois à Montréal.

Pour loger M. De Niro quatre mois, une suite, fut-elle présidentielle, ne suffit évidemment pas. Le 30^e étage au complet, voilà qui est mieux. Huit chambres en tout. Toute la petite famille du grand acteur quitte New York le temps du tournage. Trois jeunes enfants, gouvernante, entraîneur personnel, et le reste. Ça fait du monde à loger.

Le VP marketing de l'hôtel Omni, Alex Filiatrault, un grand mince strictement vêtu de 37 ans, est une sorte de majordome du jet set. Son métier consiste à faire la promotion de l'hôtel auprès des gros bonnets de l'industrie du divertissement, à signer des contrats avec les agents des vedettes... et à leur dérouler le tapis rouge (à leurs frais).

Une semaine avant l'arrivée de De Niro, ce printemps, un camion est arrivé des États-Unis avec 40 000 \$ d'équipement de sport haut de gamme Cy-Bex, pour transformer une des huit chambres, préalablement vidée, en gymnase privé, tapis caoutchouté inclus. L'hôtel a un centre de conditionnement physique qui accueille 350 membres, mais tous n'ont pas la modestie d'une Bette Midler pour aller suer en public.

« L'idée est de recréer le plus possible la vie de maison à l'hôtel, dit-il. Il y a beaucoup de stars qui préfèrent louer une maison ou un appartement de luxe plutôt que de vivre à l'hôtel. Mais ils n'ont pas tous les services et la sécurité. Et depuis que l'immobilier a repris, les maisons de luxe à louer sont rares à Montréal. Il y a cinq ans, les gens donnaient leur maison à Westmount. Cet été, Eddy Murphy s'est présenté lui-même pour offrir 15 000 \$ au propriétaire d'une maison qu'il voulait louer pour un mois. Le type n'a rien voulu savoir », dit M. Filiatrault.

À l'hôtel, le service est 24 heures sur 24, bien entendu. De Niro commençait à tourner vers midi pour finir autour de minuit. S'il voulait manger à deux ou trois heures du matin — et pas n'importe quoi — le restaurant devait être prêt. Il l'était.

Comme dans tous les cas du genre, l'assistante personnelle de De Niro a envoyé la liste des attentes particulières du client. Menus, marque d'eau, de bière, de savon, etc. Elle est venue en éclairer une première fois. De Niro est venu ensuite avec son jet privé.

« Tout ce que vous désirez, nous le ferons, M. De Niro », répétait M. Filiatrault.

— Vous dites ça à tout le monde pour faire plaisir !
— Je suis sérieux, monsieur.
— Très bien. Amenez la table de marbre de l'autre suite présidentielle dans la mienne.

Ça, c'était impossible. La table doit peser 400 kilos et faire trois mètres de diamètre. Il faudrait pratiquement défaire le mur...

Parlant de mur, pas question, comme le voudraient certaines pop stars, de les repeindre. « C'est du papier peint italien, le tapis vient de Nouvelle-Zélande, les meubles sont rares, on ne va pas se mettre à tout défaire ! Mais on peut ajouter des meubles à leur demande, ça oui. »

L'Omni, l'ancien hôtel Quatre Saisons de la rue Sherbrooke, à l'angle de la rue Peel, n'est pas le plus gros de Montréal : 300 chambres. Mais il s'est fait depuis longtemps une spécialité de ce marché haut de gamme, qui va des vedettes de cinéma aux coureurs automobile (Ferrari, Mercedes et BAR y logent pendant le Grand Prix).

« C'est une toute petite niche du marché, mais très intéressante, et en croissance, dit M. Filiatrault. La compétition, c'est aussi New York, Boston, Londres, Paris. Il faut que l'on soit au plus haut niveau international. Ces gens-là en ont vu d'autres. Nous avons une personne à la direction qui travaille à temps plein pour les invités VIP. »

Trois fois par année, Alex Filiatrault et Sarah Bolton, directrice des ventes de l'hôtel, vont à Los Angeles et New York rencontrer des gens de l'industrie du cinéma, de la télé et du divertissement. Ils les emmènent dans les meilleurs restaurants et leur parlent de l'hôtel. « Il faut savoir se tenir, leur montrer que même si Montréal n'est pas une aussi grande ville, il y a des gens sophistiqués. » Une facture d'au moins 60 000 \$ par année en promotion. Mais qui rapporte : l'Omni a fait 4000 nuitées « cinéma et célébrités » l'an dernier.

Ce que ces célébrités demandent ? Confort, luxe, sécurité. La limousine, dépassée (sauf pour Marlon Brando, lui aussi dans *The Score*), cède la place aux plus discrets 4X4 aux vitres teintées et, bien sûr, blindées. Madonna, qui aimait bien aller jogger à 5 h 30, 6 h sur le mont Royal, était encadrée de quatre gorilles aérobiques. Britney Spears, la jeune chanteuse, ne se déplace pas avec moins de huit gardes. Pour Mick Jagger, c'était surtout de faire taire le « bip » émis par l'ascenseur à chaque étage.

On a enlevé le bip.

ÉRIC TROTTIER et MARTHA GAGNON

LA VILLE de Montréal et les 27 maires de banlieue négocient, par le truchement du mandataire gouvernemental Louis Bernard, dans l'espoir de trouver une solution de compromis pour la réforme des structures de l'île de Montréal, a appris *La Presse*.

Voilà qui pourrait expliquer pourquoi le responsable de la réforme de l'île de Montréal, Louis Bernard, qui devait déposer aujourd'hui son rapport sur la succession de la Communauté urbaine de Montréal, attendra encore une semaine avant de faire connaître ses recommandations finales.

« Il y a des discussions en ce moment à Montréal ; M. Bernard essaiera (de trouver un terrain d'entente) jusqu'à la dernière minute », a confirmé à *La Presse* hier la ministre des Affaires municipales, Louise Harel.

Depuis plusieurs jours, des maires de la région montréalaise avaient aussi indi-

qué que des négociations ont été entamées entre Montréal (qui prône la fusion de toutes les villes de l'île) et ses ennemis de la banlieue (qui veulent garder leurs villes intactes). Dans un document rendu public au mois d'août, Louis Bernard proposait de couper la poire en deux : il créerait une seule grande ville dans l'île, tout en gardant 20 des 27 municipalités de banlieue et en divisant Montréal en neuf secteurs. Les 29 arrondissements qu'on obtiendrait ainsi garderaient un certain statut de municipalité tout en ayant des pouvoirs réduits.

Cette solution, les maires de la banlieue comme Pierre Bourque la rejetaient au départ. Les premiers, parce qu'ils vraieraient huit des leurs (les plus petites villes de l'île) disparaître. Quant au maire de Montréal, il refuse qu'on « démantèle » ainsi sa ville sans lui accorder tous les pouvoirs.

Les négociations que mène Louis Bernard depuis quelques jours portent pourtant sur cette proposition, selon ce qu'on

a appris. « Il cherche la ligne médiane qui ne donnerait pas entièrement raison à Montréal, ni à la banlieue, et qui pourrait satisfaire un peu plus tout le monde », affirme Yves Ryan, maire de Montréal-Nord.

Le directeur général de la Ville, Guy Coulombe, ainsi que le chef de cabinet du maire Bourque, Serge Gosselin, ont aussi discuté à maintes reprises avec les représentants de l'Union des municipalités de banlieue sur l'île de Montréal (UMBM) et Louis Bernard.

En l'absence du maire Bourque, en voyage en Chine, on hésite beaucoup à parler de ces négociations à la Ville de Montréal. « Sincèrement, je n'ai jamais entendu parler de ces négociations », a juré le président du comité exécutif de la Ville, Jean Fortier. Même chose du côté du président de l'UMBM, Georges Bossé : « S'il y a des négociations, je ne suis pas au courant », a-t-il répété à plusieurs reprises.

Voir BANLIEUE en E2



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

La nouvelle allure du terminus intermodal de Longueuil ne fait pas l'unanimité. Mais il permettra aux usagers d'attendre leur autobus au chaud.

Le nouveau terminus de Longueuil : futuriste et... nécessaire

MARTHA GAGNON

L'ARCHITECTURE du nouveau terminus intermodal de Longueuil, inauguré hier, est loin de faire l'unanimité. Les commentaires sont variés : « horrible », « futuriste », « austère », « moderne », « flyé »...

On aime ou on aime pas. Chose certaine, l'architecture ne laisse personne indifférent. Selon une dame, certains bâtiments « ressemblent à des ascenseurs à grain. C'est laid. » Dominique St-Amand, elle, trouve que c'est moderne et confortable. « Fini d'attendre l'autobus sous la pluie et la neige. C'est merveilleux d'être à l'abri ». Thomas Robert, étudiant, aime bien le « design futuriste ». Son copain n'est pas du même avis. « On dirait des bunkers. C'est pas beau. Il y a trop d'acier. Heureusement qu'on se promène dans des couloirs vitrés. »

Lorette Carrière, 75 ans, n'apprécie pas

la longueur des couloirs. « C'est trop long à marcher et il n'y a pas de bancs près des quais d'embarquement. Je me sens perdue là-dedans. »

Lucie Giroux trouve que c'est « super à l'intérieur ! Chaud, bien éclairé et vaste. » Et l'extérieur ? « C'est une question de goût. Pour moi, la sécurité et le confort sont plus importants que l'architecture. Un terminus, c'est un terminus », ajoute-t-elle. Un chauffeur d'autobus, lui, se plaint de devoir monter une trentaine de marches pour aller aux toilettes, ce qui occasionne parfois des retards. Et, enfin, certains regrettent de plus pouvoir fumer une cigarette en attendant l'autobus. « J'aime encore mieux geler dans la cour que de ne pas fumer », avoue Louis Lafrenière. Sa compagne réplique que « c'est tant pis pour lui ». Elle en avait assez de geler en attendant l'autobus, l'hiver. « L'ancien terminus faisait pitié. Là, au moins, c'est moderne. On est arrivé en 2000. Il était temps. »

Que le terminus soit beau ou laid, austère ou convivial, usagers et employés sont d'accord pour dire que sa construction était une nécessité. Aménagé lors de l'Expo 67, le vieux terminus ne satisfaisait plus aux besoins de la clientèle.

Le nouveau, qui a nécessité des investissements de 19,4 millions, est deux fois plus grand que l'ancien. Le nombre de quais d'embarquement est passé de 23 à 41. Tous les services des transporteurs publics et privés qui desservent le métro y sont regroupés. Ouvert au public depuis la mi-juin, le terminus a déjà connu plus d'un million de déplacements. Il y a environ 60 000 usagers chaque jour. Le stationnement comprend 1260 places. Des accès pour les bicyclettes ont également été prévus.

Voir TERMINUS en E2

VOYEZ NOTRE ENCART PUBLICITAIRE
DANS **La Presse** Abonnés seulement
DEMAIN, 30 SEPTEMBRE

BANLIEUE

Suite de la page E1

M. Bossé doit toutefois faire part ce matin aux 27 membres de l'UMBM d'une nouvelle « proposition de compromis » formulée par Louis Bernard.

Mais un compromis est-il possible ? Selon M. Ryan, un vieux routier de la politique municipale qui fait partie du « sous-comité sur la succession de la Communauté urbaine de Montréal » mis sur pied par M. Bernard, Montréal n'a pas bougé de son projet une île une ville jusqu'à maintenant. D'autres sources indiquent le contraire, que Montréal est prête à faire des concessions, notamment sur les pouvoirs qui seront accordés aux futurs arrondissements.

Et les maires de banlieue ? Ils seraient prêts à mettre de l'eau dans leur vin... en autant qu'on ne leur parle pas de fusions, ont indiqué plusieurs d'entre eux à *La Presse*. « Mais c'est clair qu'on réglerait bien des problèmes si les huit plus petites villes acceptaient la fusion ; pour nous, ce serait un moindre mal », ont

aussi confié plusieurs maires, en ajoutant qu'ils ne pourront jamais s'exprimer ouvertement sur cette question.

Quoi qu'il en soit, les maires de banlieue ont multiplié les rencontres et les appels-conférences, cette semaine. Encore ce matin, ils doivent se réunir pour parler de la proposition Bernard et du référendum qu'ils ont annoncé pour le mois de novembre, mais que certains remettent maintenant en question.

Selon l'attachée de presse de Louise Harel, M. Bernard remettra lundi la première partie de son rapport, celle portant sur la Communauté métropolitaine de Montréal, le nouvel organisme qui offrira à compter de l'an prochain certains services à toute la région montréalaise. Le chapitre sur la réorganisation dans l'île devrait être rendu public dans les jours suivants.

TERMINUS

Suite de la page E1

Les aires d'attente et de circulation sont vitrées, chauffées et ventilées. Un affichage dynamique sur écran renseigne les gens sur les horaires des autobus. « Ça, c'est une grosse amélioration », dit Yvan Bouchard, un fidèle usager. La surveillance est assurée par des agents, mais aussi par un réseau de caméras.

Plusieurs personnalités, dont le ministre des Transports, Guy Chevrette ; la ministre responsable de la Montérégie, Pauline Marois ; la présidente de l'Agence métropolitaine de transport (AMT), Florence Junca-Adenot, et le maire de Longueuil, Claude Gladu, président de la STRSM, ont procédé à l'inauguration officielle.

« Ce terminus continuera à renforcer l'attrait du transport en commun en le rendant plus accessible », estime M. Chevrette. Et ce n'est pas fini. Selon le ministre, le projet de prolonger la ligne du métro Longueuil pour desservir des endroits névralgiques dans la ville suit son cours. Les appels d'offres pour la réalisation des études ont été demandés.

La présidente de l'AMT affirme que le terminus est un « lieu convivial et une plaque tournante pour le transport en commun ». Elle ajoute que « l'architecture est remarquable ». Réalisée par la firme Boutros, Pratte et Lessard, elle « rappelle les grandes gares canadiennes et européennes ». Le pont Jacques-Cartier a grandement influencé le choix des structures robustes en acier.



Photo ROBERT NADON, La Presse ©

Une vue sur le nouveau terminus intermodal.

Pour sa part, le maire Claude Gladu est ravi. « C'est un investissement majeur de l'AMT et du ministère des Transports. Ce terminus est un atout pour Longueuil. Il est accueillant et futuriste. Ça, on ne peut le nier. » Par ailleurs, M. Gladu a toujours bon espoir qu'un cinéma géant soit construit à proximité des lieux. « Les discussions ont repris depuis peu avec Famous Players pour essayer d'en arriver à une entente. »

L'aménagement du terminus n'est pas entièrement complété. Une tour d'horloge doit être installée à l'entrée et d'autres services doivent s'ajouter. Il y aura aussi des îlots de verdure.

Hélène Gaudet, agent de

transport de la STRSM, explique que les principales critiques des gens ont trait à la signalisation, qui n'est pas toujours bien visible, à la longueur des couloirs qui représentent une longue marche pour les personnes âgées et handicapées, à la ventilation à certains endroits et à l'absence de bancs dans les aires réservées à l'embarquement. À ce sujet, elle dit qu'il « semble que ce soit pour des raisons de sécurité advenant une évacuation ».

L'interdiction de fumer oblige aussi les agents à faire de l'éducation et de la discipline. « Il y a un prix à payer pour être au chaud », dit M^{me} Gaudet. Le bonheur des uns fait parfois le malheur des autres.

Le syndicat des policiers répond à ses jeunes membres

ANDRÉ CÉDILOT

SUR LA SELLETTE depuis le rejet de l'entente qu'il avait conclue avec la CUM pour le renouvellement de la convention collective, le président de la Fraternité des policiers, Alain Simoneau, a la plume facile par les temps qui courent.

Après avoir écrit à tous les conseillers municipaux de l'île de Montréal pour leur faire part des problèmes de fonctionnement de la police de quartier, le leader syndical vient d'envoyer une lettre à ses 3900 membres dans laquelle il fait le point sur ce qu'il appelle le « conflit intergénérationnel ».

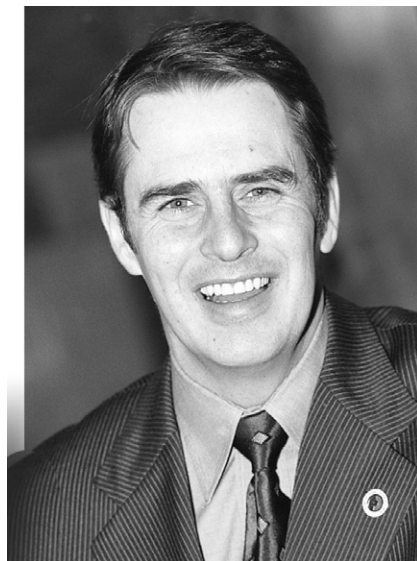
Ce geste est une réplique directe aux 531 jeunes policiers qui contestent devant la Commission des droits de la personne les salaires moins généreux des agents embauchés après le 1^{er} janvier 1997. Cette levée de boucliers a contribué à l'échec des négociations avec la CUM, en mai dernier.

Selon le syndicat, l'échelle de salaire négociée en 1996 n'a rien de discriminatoire, surtout pas en fonction de l'âge, comme le prétendent les leaders du mouvement de contestation, puisque tous les policiers finissent par être payés le même salaire au bout de six ans.

En réalité, soumet le syndicat, les deux échelles salariales ne font qu'une puisqu'elles s'intégreront d'ici le 31 décembre 2001, alors que tous les jeunes policiers en service — ils sont un peu plus de 1000 actuellement — toucheront le salaire le plus élevé.

De l'avis du président, Alain Simoneau, il ne s'agit pas d'une clause discriminatoire puisque la différence de salaire n'est que temporaire. Sur le plan des relations de travail, on parle plutôt d'une clause grand-père, la nouvelle échelle salariale permettant de protéger les droits des policiers qui ont été embauchés avant 1997. Une telle disposition, précise-t-il, est parfaitement légale et valide.

Comme cela a toujours été le cas, l'échelle salariale en vigueur depuis le 1^{er} janvier 1997 continue de reposer sur l'expérience et l'ancienneté. C'est dire, fait valoir le syndicat dans le document, que les jeunes policiers actuels seront payés le même salaire que tous les autres



Alain Simoneau

durant presque toute leur carrière d'une trentaine d'années.

Le syndicat rejette carrément l'idée qu'il ait pu faire de la discrimination fondée sur l'âge. En 1997, il y avait 894 policiers de moins de 30 ans qui profitaient de l'échelle salariale la plus généreuse. « C'est 73,8 % de tous les policiers du même âge », fait-on valoir.

« Tout ce que cela démontre, c'est qu'il est vrai que l'inexpérience est payée moins chère pour un policier embauché à compter de 1997 », soutient M. Simoneau. Pour bien illustrer son propos, il pose la question suivante : étant donné les exigences scolaires plus grandes de nos jours, est-ce qu'il faudrait congédier tous les vieux policiers qui possèdent seulement un diplôme de cinquième secondaire ?

« Le conflit, s'il y en a un, n'est pas un conflit de génération, mais un conflit essentiellement fondé sur la... date d'embauche », de conclure M. Simoneau.

En entrevue, il a rappelé que le syndicat et la CUM avaient convenu d'injecter 4,5 millions de dollars au cours des trois prochaines années, uniquement pour l'amélioration des salaires offerts aux jeunes policiers. « C'est 20 % de l'enveloppe globale disponible à la table de négociation », a-t-il noté. À elle seule, la demande de rattrapage salarial des jeunes policiers coûterait 11 millions par année aux contribuables déjà surtaxés de l'île de Montréal.



Et ils peuvent se compter chanceux.

La berline BMW de Série 3 s'est vu accorder dernièrement la meilleure évaluation de la part de l'Insurance Institute for Highway Safety. Parmi un éventail d'automobiles prestigieuses ayant subi un essai de choc à une vitesse de 65 km/h, la Série 3 s'est illustrée avec brio, surpassant entre autres la Volvo S80, la Saab 9-5, la Audi A6 et la Cadillac Catera. Déjà, nous pouvions nous flatter de posséder la meilleure fiche de performance de la catégorie. Cet essai nous rappelle que BMW détient également l'une des meilleures fiches de sécurité.

La Série 3 de BMW
berline
coupé
cabriolet

www.bmw.ca
1 800 667-6679



Le plaisir
de conduire.™

L'hôpital Charles-LeMoine contre-attaque

Mauvaise foi, rapport sévèrement biaisé, clame la direction

MATHIEU PERREAULT

LES PATRONS de l'hôpital Charles-LeMoine ont attaqué hier l'épidémiologiste John Sampalis, de l'Hôpital général de Montréal, qui a écrit un rapport classant Charles-Lemoine au dernier rang des quatre centres de traumatologie du Québec.

« Mauvaise foi », « rapport sévèrement biaisé », ont clamé les Drs Régent Beaudet et David Clas, respectivement directeur des services professionnels et chef de la traumatologie de Charles-LeMoine, qui ont critiqué durement la méthodologie du Dr Sampalis, allant même jusqu'à lui prêter des « mobiles » machiavéliques : si Québec enlevait à Charles-LeMoine son mandat en traumatologie, l'Hôpital général de Montréal pourrait peut-être récupérer une partie de son budget, raisonne le Dr Clas.

Le rapport, qui analyse 30 000 cas de traumatologie survenus entre 1993 et mars 2000, calcule que la probabilité de mourir dans les urgences de traumatologie de Char-

les-Lemoine (3,8 %) est près de cinq fois supérieure à celle de l'Hôpital général de Montréal (0,8 %), trois fois supérieure à celle de l'hôpital Enfant-Jésus de Québec (1,3 %) et 2,5 fois supérieure à celle de l'hôpital du Sacré-Coeur (2,5 %). « Le ministre de la Santé devrait sérieusement envisager une évaluation de la qualité des soins de traumatologie de l'hôpital Charles-Lemoine », écrit le Dr Sampalis.

Dans l'édition d'hier du quotidien *The Gazette*, l'épidémiologiste a même affirmé que les accidentés de la Rive-Sud feraient mieux de traverser le pont pour se faire soigner à Montréal.

Les Drs Beaudet et Clas affirment que le Dr Sampalis n'a pas tenu compte de la qualité des soins préhospitaliers, ni de la nature des blessures. Charles-LeMoine aurait, par exemple, davantage de blessures à la hanche, qui débouchent sur des morts dans 10 % à 20 % des cas. « Parmi les patients morts chez nous, 77 % avaient des fractures à la hanche », affirme le Dr Clas.

Deuxièmement, l'hôpital Charles-LeMoine accepte des patients de moins de 15 ans, contrairement aux deux hôpitaux montréalais, ce qui fait baisser la moyenne d'âge de ses patients ; or, plus un accidenté est vieux, plus il risque de mourir en salle d'opération. Troisièmement, la région est « quatre ou cinq fois plus grande que Montréal », ce qui augmente la durée des trajets en ambulance, selon le Dr Clas. Or, une étude antérieure du Dr Sampalis a justement établi que la mortalité augmente avec la durée des trajets en ambulance. Finalement, Charles-LeMoine accueille plus de patients transportés en ambulance. « Quand les patients sont d'abord transportés dans un centre de traumatologie secondaire, puis dans un centre tertiaire comme le nôtre, un certain nombre vont décéder dans le centre de traumatologie secondaire, explique le Dr Clas. Ils ne rentreront donc pas dans le calcul du taux de mortalité du centre tertiaire. »

Qui a raison, qui a tort ? Difficile à dire : Charles-LeMoine dit ne

pas avoir accès aux chiffres des trois autres centres de traumatologie, et le Dr Sampalis n'a pas rappelé *La Presse*. L'épidémiologiste a bel et bien utilisé un coefficient américain qui évalue la probabilité de mourir de différentes blessures, mais il l'a appliquée aux morts constatées à l'arrivée aux urgences. En d'autres mots, son étude semble comparer la qualité des services ambulanciers.

Par contre, le Dr Clas n'a pas répondu quand *La Presse* lui a demandé si les défauts méthodologiques du rapport Sampalis pouvaient effacer la grande différence entre les taux de mortalité des urgences de traumatologie de Charles-LeMoine et de l'Hôpital général (3,8 % versus 0,8 %). Le chirurgien a préféré éluder la question, soulignant qu'« un certain nombre » des patients considérés morts par les ambulanciers ressuscitent brièvement aux urgences, augmentant leur taux de mortalité.

En point de presse à Longueuil, la ministre de la Santé, Pauline Marois, a pris la défense de l'hôpital du boulevard Taschereau, un

« excellent centre de traumatologie selon les données du ministère ». « Il serait regrettable que les gens aient des craintes. Il ne faut surtout pas aller à Montréal. Le rapport mérite beaucoup de vérifications. » Le ministère attend les réactions au rapport Sampalis des quatre hôpitaux (Charles-LeMoine a envoyé la sienne hier) et rencontrera leur quatre directions.

En juin, des rapports du Collège des médecins et de l'Ordre des infirmières avaient écorché un autre des quatre centres de traumatologie, Sacré-Coeur, à la suite de la mort de deux patients.

Le rapport Sampalis note tout de même que la mortalité en traumatologie a chuté énormément depuis 1993, l'année où a été décidée la centralisation des soins dans quatre centres. Les traumatismes majeurs ne tuent que 18 % de patients, contre 52 % en 1993. D'autre part, l'épidémiologiste montréalais suggère que les personnes âgées qui se retrouvent aux urgences à cause de chutes soient plutôt dirigées vers des urgences spécialisées en gériatrie.

Un couple de Montréalais perd la vie dans le naufrage du traversier grec

PASCALE BRETON

Un couple de Montréalais d'origine grecque a péri dans le naufrage du traversier *Express Saminia*, survenu dans la nuit de mardi à mercredi. Panayiotis Kontos et son épouse Garisalia faisaient route vers l'île de Samos, en Grèce, afin de visiter des membres de la famille de Mme Kontos-Markou.



Panayiotis Kontos et son épouse Garisalia faisaient route vers l'île de Samos, en Grèce, afin de visiter des membres de la famille de Mme Kontos-Markou.

« Ils habitaient au Canada depuis 43 ans et étaient très attachés à Montréal, ils adoraient les Montréalais. Ils étaient partis en vacances et ils meurent dans un accident. C'est inexplicable », a déclaré hier Eddy Fisher, un ami de la famille.

Prenant la parole au nom des trois enfants du couple, marié depuis 43 ans, il a expliqué que M. Kontos devait célébrer son 73^e anniversaire dans quelques semaines à peine. Son épouse était âgée de 70 ans. Les trois enfants demeurent aussi à Montréal et l'un d'eux s'est envolé pour Athènes mercredi soir, dès qu'il a obtenu la confirmation des décès.

Tandis que Mme Kontos-Mar-

kou était originaire de Samos, où le couple se rendait, son époux était de Keptarrissia. « La famille apprécie l'intérêt des médias montréalais, mais désire respecter un temps pour vivre le deuil en privé », a aussi indiqué M. Fisher en se fai-

sant porte-parole des trois enfants.

Hier, des traversiers ont commencé à rapatrier les naufragés et leur famille de l'île de Paros vers Athènes. Des avions ont aussi permis de ramener quelque 140 personnes vers la terre ferme.

Fausse alerte à l'Hôpital de Montréal pour enfants

HUGO DUMAS

Entre 150 et 200 personnes ont dû quitter rapidement, hier matin, le pavillon A de l'Hôpital de Montréal pour enfants, rue Lambert-Closse, en raison d'un appareil défectueux qui a signalé une émanation de gaz fictive.

L'alarme a été donnée vers 9 h 40 par un détecteur qui a mesuré un taux de 10 ppm (parties par million) d'oxyde d'éthylène, indique le chef aux opérations du Service de prévention des incendies de Montréal (SPIM), François Hervieux. L'appareil défectueux était situé dans une pièce au sous-sol du pavillon comptant huit étages. L'oxyde d'éthylène sert à stériliser des instruments médicaux.

La directrice générale de l'établissement, Suzanne Tremblay, a précisé que c'est un stérilisateur qui a détecté des produits toxiques dans l'air, entraînant le déclenchement de son alarme. « Aussitôt, les mesures d'urgence ont été mises en place. On ne prend aucune chance,

dit-elle. » L'évacuation s'est faite à partir du dernier jusqu'au troisième étage de l'aile, où se trouvent des laboratoires et des bureaux. Les cliniques externes et les urgences, au premier et au deuxième, n'ont pas été touchées. Peu de jeunes patients ont dû quitter l'hôpital, car ils sont alités dans le pavillon principal, qui n'a pas été affecté par la fuite.

« Il n'y a pas eu de déversement. Nous n'avons rien trouvé », explique Marie de Lorimier, infirmière-conseillère en santé et sécurité au travail.

Comment expliquer que trois employés ont été vus par du personnel d'Urgences Santé pour des irritations aux yeux et de petits problèmes respiratoires ? Le système de ventilation du pavillon a été coupé pendant deux heures, ce qui a pu incommoder les plus sensibles. « Il y a eu beaucoup de gens qui ont senti beaucoup de choses. Mais il n'y en avait pas », souligne la directrice générale.

Une quarantaine de pompiers ont été dépêchés sur les lieux. Le pavillon a été rouvert complètement à 12 h 30.

COLLECTES DE SANG

AUJOURD'HUI, Héma-Québec attend les donateurs aux endroits suivants :
— à Montréal : Centre des donateurs de sang, Centre commercial Maisonneuve, 2991, Sherbrooke Est (métro Préfontaine), de 10 h à 17 h ;
— à Chomedey, Laval : Le Carrefour Laval, cour centrale, 3003, boul. Le Carrefour, de 13 h 30 à 20 h. Objectif ; 150 donateurs ;
— à Kahnawake : organisée par Mohawk Legion Branch 219, de 13 h à 20 h. Objectif : 120 don-

neurs ;
— à Longueuil : Place Désormeaux, cour centrale, 2877, chemin Chambly, de 14 h à 20 h 30. Objectif : 110 donateurs ;
— à Rigaud : Chevaliers de Colomb, Conseil 2881, salle de l'Amitié, 10, rue St-Jean-Baptiste Est, de 14 h à 20 h. Objectif : 125 donateurs ;
— à Saint-Pie-de-Bagot : organisée par les Chevaliers de Colomb, Conseil 2958, École Sacré-Coeur, 136, rue La Présentation, de 15 h à 20 h 30. Objectif : 100 donateurs.

2 jours seulement!

Afin d'éviter la faillite

Nous sommes chargés de liquider tout le stock d'un marchand en difficulté afin d'éviter sa faillite.

DERNIÈRE CHANCE

de vous offrir du luxe à prix abordable

Samedi
30
septembre
11 h à 20 h

Dimanche
1er
octobre
10 h à 18 h

Exemples de tapis persans

Nom	Dimensions	Valeur	Prix
Kashan	14' x 10'	12 500 \$	999 \$
Heriz	10' x 13'	14 500 \$	1 450 \$
Gashghaie	7' x 10'	9 200 \$	699 \$
Nain avec soie	7' x 10'	12 000 \$	989 \$
Zanjan	5' x 7'	2 900 \$	199 \$
Gashghaie	2,5' x 7'	1 300 \$	199 \$
Tapis pure soie	9' x 12'	48 800 \$	8 500 \$

et plusieurs autres (dimensions de 2 x 3 à 12 x 16)

Endroit:
Ville Mont-Royal
90, av. Roosevelt, Montréal

28883412

*LE PRIX RÉGULIER SCHEME LE PRIX MOINS 85% EST IMBATTABLEMENT BON. CHEZ SIMONS EST PAS UNE INDICATION DU PRIX MOINS. EST VENDRE LA MAJORITÉ DES ARTICLES EN QUESTION.

LE TRENTÉ ET UN®

LE TEE-SHIRT raglan

DRAGON

19⁹⁹

Raglan, une forme clé pour les tee-shirts d'automne. Dragon, un symbole qui se démarque en caoutchouc noir sur orange, olive, bleu avec manches en contraste de gris chiné.

P.m.g.tg. Rég. 28.00*

Une exclusivité du 31 pour homme.

Jeans denim foncé 59.95, collier billes 9.99

la maison

simons

QUÉBEC PLACE STE-FOY • GALERIES DE LA CAPITALE • VIEUX-QUÉBEC, MONTRÉAL 977 RUE STE-CATHERINE OUEST, SHERBROOKE CARREFOUR DE L'ESTRIE

MOT MYSTÈRE

ÉLÉMENTS ET MINÉRAUX Un mot de 8 lettres

L A R E N I M E T M E M M E G
 J A H I U U M I E I U U S E E
 A T T R U E L U O C N I A R G
 D R A E R T L A I A O D R R N
 E T P I M I S O N D E O D E O
 E S S H E H C O R P A S O T C
 E S U R D C H A O A G R I Y R
 T I E D O I I T C M A R N E I
 E E L D O R S N I A T E E S Z
 L N R P I T T U F S I A J S E
 A G A T E M E D L L X L I A R
 G L C R A I E I U U U L L T V
 E E I C U B A N A N E O E O I
 F I L O N I L H T X C O R P U
 C E R U S E C A E N O B R A C

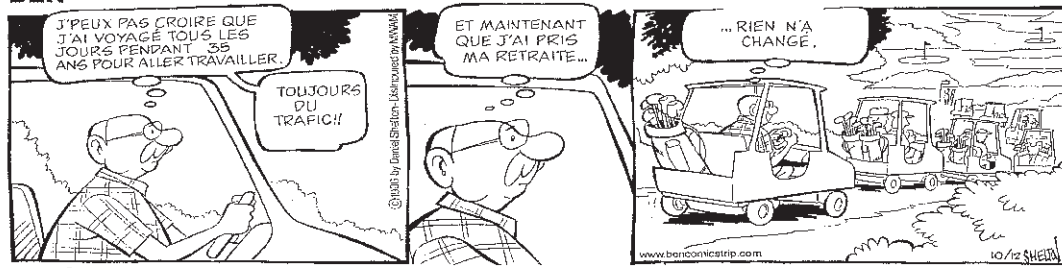
- | | | | |
|---------|--------|----------|----------|
| AGATE | DRUSE | LIT | SCHISTE |
| ALBATRE | EMERI | MACLE | SEDIMENT |
| ALIOS | ETAÏN | MARNE | SILEX |
| ALUN | FILON | MÉTAL | SODIUM |
| AMAS | FLUATE | MEULIERE | SONDE |
| ARDOISE | FLUOR | MICA | SPATH |
| CAILLOU | GALET | MINÉRAL | TERRE |
| CARBONE | GEMME | NID | TRICHITE |
| CERIUM | GNEISS | NITRE | TUF |
| CERUSE | GRAIN | OPALE | URANE |
| CHAUX | GRES | POTASSE | URATE |
| COULEUR | IODE | RADIUM | ZIRCON |
| CRAIE | JADE | ROC | |
| CUIVRE | JAIS | ROCHE | |
| DEPOT | LIAIS | SARDOINE | |

Solution du dernier problème: POLTRON 10388

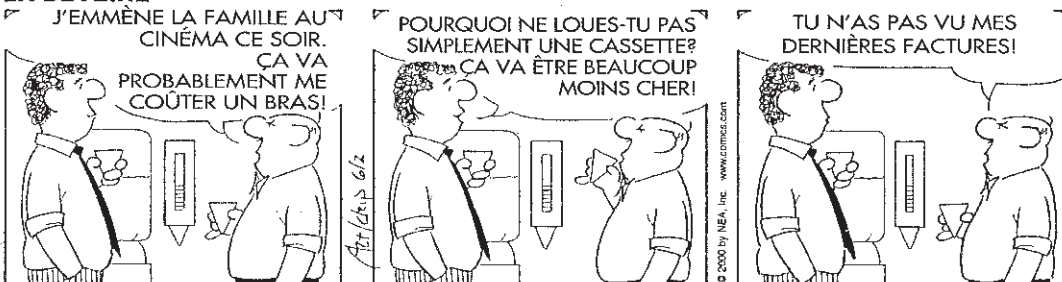
29 septembre 2000

LA PETITE PRESSE

BEN



LA DEVEINE



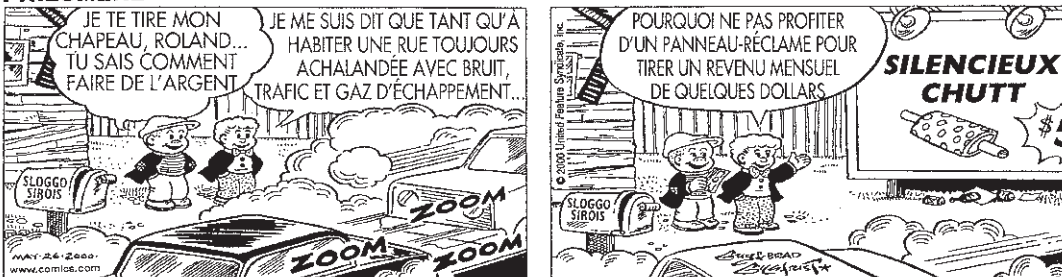
FRANK ET ERNEST



PEANUTS



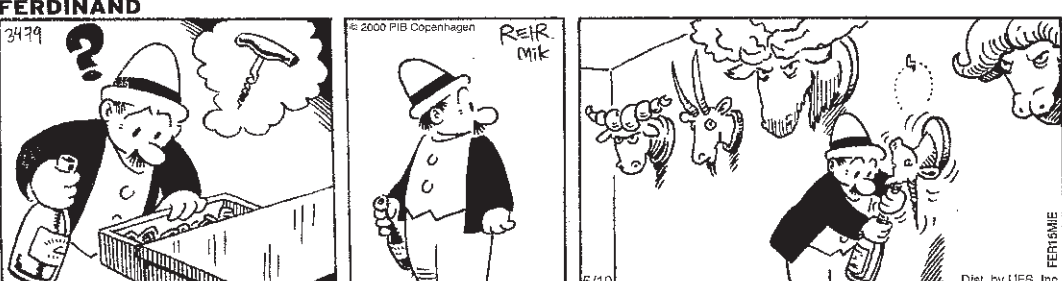
PHILOMÈNE



GARFIELD



FERDINAND

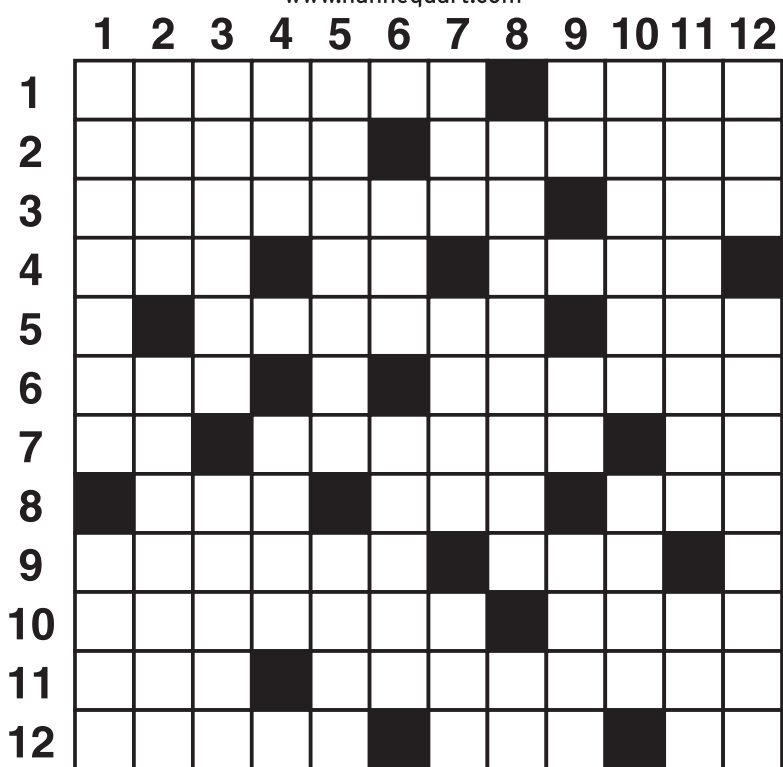


Cruciverbistes,

Des grilles classiques, à vos claviers!
 des blanches, des thématiques...
 à vous de jouer! www.lapresse.infinet.net

MOTS CROISÉS

www.hannequart.com



29 septembre 2000

Q5872

HORIZONTELEMENT

- 1 Signe du zodiaque - Pénible.
- 2 Parfait en son genre - Orifice.
- 3 Signes graphiques - Lettre grecque.
- 4 Fille de Cadmos - Prêtresse d'Héra - Port sur la Méditerranée.
- 5 Grand cerf - Opération postale.
- 6 On y parle anglais - Attend avec confiance.
- 7 Onze - Peuvent être cuivrés - Marque la façon.
- 8 Il recule devant les risques - Dans le plus simple appareil - Beuglement.
- 9 Coiffure orientale - Un peu de lumière.
- 10 Vendre - Roche sédimentaire.
- 11 Brame - Elle prête de l'argent.
- 12 Bordures réduites ne touchant pas les bords de l'écu - Certain - Soldat de l'armée américaine.

- 4 Capucin - Chanson qui connaît un grand succès.
- 5 Raccourci - Fondement.
- 6 Bien connue des avocats - Naturels.
- 7 Partie importante d'un journal - De très petites dimensions - Charrient peu d'eau.
- 8 Participer à - Impossible d'y plonger!
- 9 Prince - S'écrit à la fin - Faire quelque chose.
- 10 Petit fragment - Vêtement en tissu plastifié.
- 11 Inhumé - Il n'y a neige pas.
- 12 Roue à gorge - Se jette dans la mer de Kara.

SOLUTION AU PROCHAIN NUMÉRO

1	C	A	S	T	R	A	T	S	O	U	L
2	O	P	E	R	E	R	A	O	R	T	E
3	R	I	V	E	C	A	N	I	N	E	S
4	B	O	I	S	E	I	N	S	E	R	E
5	E	N	C	O	L	U	R	E	M	I	
6	I	E	R	O	S	L	I	E	N	S	
7	L	A	S	G	A	R	E	N	E		
8	L	U	A	I	N	E	S	T	P		
9	E	N	T	R	E	T	E	N	U	M	A
10	A	I	G	U	R	A	I	D	I	R	
11	M	I	T	O	S	E	G	N	O	M	E
12	D	E	I	T	E	D	E	T	T	E	S

SOLUTION DU DERNIER NUMÉRO

LE ROMAN DE JULIE PAPINEAU / L'EXIL

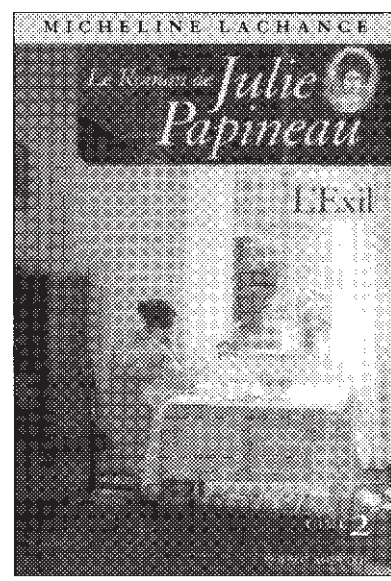
- 131 -

Le jeune homme haussa les épaules. Il n'avait guère le choix et il les suppliait de le comprendre. Ce n'était pas de gaieté de coeur qu'il avait pris ce parti. Préféraient-ils le voir s'exiler à la Nouvelle-Orléans, comme plusieurs de ses amis? Au Texas? Au Missouri? En Amérique du Sud? Il fallait de l'argent pour s'établir à New York. Or il était endetté, il arrivait à peine à payer sa pension. Il avait beau écrire à Montréal et à Saint-Hyacinthe, personne ne lui répondait. Si par chance l'un ou l'autre de leurs parents se décidait à lui envoyer un mot, il lui parlait de tout, sauf d'argent.

Julie prit la tête de son fils dans ses mains. Elle s'en voulait de ne pas pouvoir l'aider à s'établir, lui qui avait subi les pires épreuves et fait montre de tant de courage. Lui pardonnerait-il un jour? Elle ne perdait pas confiance et lui recommandait la patience: il était jeune, il était sujet américain, il réussirait à New York, elle n'en doutait pas. Papineau abonda dans le même sens:

«Tu irais t'ensevelir dans un des États à esclaves, toi, un passionné de liberté? Si la violence nous éloigne du sol natal, n'allons pas vivre là où cette même violence est tout aussi hideuse. Sans parler de l'insalubrité du climat. Non, mon fils, écoute-moi, ne t'éloigne pas de New York, sinon tu romprais pour toujours avec ta famille. Car si par malheur nous ne pouvions pas retourner au pays, nous nous établirions assurément sur les bords de l'Hudson ou du lac Champlain. Tu nous chagrineras si tu t'éloignes de nous. À défaut d'un cabinet à New York, si vraiment c'est impossible, tu trouveras certainement à te caser à Albany.

— Ou à Saratoga, répondit Amédée, songeur. J'y ai des attaches.
 — Des attaches? fit Julie.
 — Oui, mademoiselle Mary Westcott, une jeune fille que je fréquente depuis deux ans et qui pourrait devenir ma fiancée dans quelques mois.
 — Amédée! fit Julie, abasourdi.



— Tiens, fit Lactance, narquois, le chat sort enfin du sac.»

Amédée était euphorique. Chaque matin, son père lui servait de guide dans le Paris historique. Ensemble, ils ratissaient la ville comme deux copains. Place de la Concorde, les Champs-Élysées, l'Arc de triomphe, l'Étoile... ils faisaient demi-tour et remontaient vers les Tuileries. En passant devant le Louvre, ils examinaient les traces laissées par les balles de fusil, dans les murs, lors du bain de sang de juillet 1830, puis la fenêtre d'où Charles IX avait tiré sur les Huguenots, pendant le massacre de la Saint-Barthélemy. Devant un bock de bière, ou assis sur un banc public, Papineau fournissait jusqu'au plus petit détail: l'année de la construction d'un édifice, la hauteur du dôme... Amédée notait tout dans un cahier noir dont il ne se séparait jamais.

Le soir, en famille, après le dîner, il lisait à voix haute *Notre-Dame de Paris* que Victor Hugo venait de publier. — C'était d'autant plus excitant qu'il connaissait maintenant les lieux

évoqués dans le roman. La nuit venue, lorsqu'il ne trouvait pas le sommeil, il restait de longs moments à la fenêtre d'où il apercevait les hauteurs de Montmartre, piquées de moulins à vent. Quel panorama!

Julie ne se lassait pas de le voir s'émerveiller pour tout et pour rien. De le sentir heureux la comblait. Février se donnait des airs d'avril et Amédée n'en revenait pas de ce doux climat qui l'invitait à user ses semelles dans les rues de Paris. De jour en jour, Julie remettait au lendemain la conversation qu'elle s'était promis d'avoir avec lui au sujet de son retour en Amérique. Qu'il profite encore un peu de son séjour! Il serait toujours temps de le mettre en face de son dilemme.

Parfois, Amédée l'accompagnait au marché. Il lui prenait le bras sur les Grands Boulevards, s'étonnait de constater que tout était ouvert, le dimanche comme en semaine. Il la forçait à s'arrêter devant la vitrine d'un photographe pour examiner les premiers daguerréotypes en couleur et il voulait son avis avant d'acheter des gants. D'autres jours, il accompagnait Lactance à son cours d'anatomie et se risquait même dans les salles de dissection. Avec Gustave, il passait des heures au Jardin des Plantes, dans le cabinet d'animaux empaillés, ou au Panthéon que le garçonnet avait pris en affection à cause des caveaux souterrains où se trouvaient les tombeaux de Voltaire et de Rousseau.

À SUIVRE



© 1998, ÉDITIONS QUÉBEC AMÉRIQUE INC.

900 Décès, prières, remerciements

INDEX DES DÉCÈS

BLOUIN, Michel
Blainville
CASGRAIN, Rodolphe B.
Montréal
CASTONGUAY, Bernard
Montréal
CHAMPAGNE, Charles
Montréal
CÔTÉ St-Germain, Marie-Marthe
Repentigny
DORÉ, Raymond
Ogden
DUMAS-JACQUES, Laurette
Laval
JACQUES BOURCIER, Mona
Montréal
JOHNSON, Jacqueline Ann
Los Angeles
LAMONTAGNE, Léon
Ville d'Anjou
MOQUIN-LEMIEUX, Ida
De La Prairie
PELLETIER, Georges Guy
Lavaltrie
REID ROUSSEAU, Réjane
Montréal
RONDEAU, Jean-Marie prêtre
Montréal
SAMSON, Raymond
Ste-Foy
VAUTOUR BÉRUBÉ, Thérèse
Longueuil
WADDELL, Jean-Charles, s.j.
Lafontaine

CHAMPAGNE, Charles
1909 - 2000
À Montréal, le 28 septembre 2000, à l'âge de 90 ans, est décédé M. Charles Champagne, époux de feu Thérèse Yeon. Il laisse dans le deuil ses enfants: Lise, Monique (Raymond Sénécal), Suzanne, Agathe (Laurent Lemelin), Jean-Pierre (Anne Corribeau), Jean-Paul (Nicole Hébert), Jean-Guy (Diane), Nicole (Normand Chartrand) et Michel, ses petits-enfants et arrière-petits-enfants, parents et amis. Exposé au
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
12415, Sherbrooke Est, à P.A.T.
le samedi 30 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Une liturgie de la parole aura lieu à 20 h 30 en la chapelle du même endroit.

CÔTÉ (St-Germain), Marie-Marthe
1916 - 2000
À Repentigny, le 28 septembre 2000, à l'âge de 84 ans, est décédée Mme Marie-Marthe St-Germain, épouse de feu Bernard Côté. Elle laisse dans le deuil ses filles, Denise (Jacques), Hélène (Daniel), ses petits-enfants, Isabelle, Audrey (Mark), Myriam, Jean-Philippe et François-Alexandre, sa fille de cœur Marcelle Lemaire ainsi que de nombreux parents et amis(es). Exposée au
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
12415, Sherbrooke, à P.A.T.
le vendredi 29 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Les funérailles auront lieu le samedi 30 septembre à 11 heures en l'église Ste-Germaine Cousin de P.A.T. et de là au Crématorium Alfred Dallaire. Samedi, salon ouvert dès 9 heures.

DORÉ, Raymond
Au CUSE de Fleurimont, le 27 septembre 2000, à l'âge de 75 ans, est décédé monsieur Raymond Doré, époux de Jeannine Raby, demeurant à Ogden. La direction des funérailles et la crémation ont été confiées à la résidence funéraire

Vallières et Rodrigue
555 rue Dufferin, Stanstead, Québec
La famille sera présente à l'église à compter de 13 h 30, le jour des funérailles afin de recevoir les condoléances des parents et amis. Funérailles en présence des cendres, le samedi 30 septembre 2000, à 14 h, en l'église Sacré-Coeur de Stanstead. Outre son épouse, monsieur Doré laisse dans le deuil ses enfants: Carole (Pierre Beaulieu), Marc-André (Sylvie Bélsile), Manon (Louis Dallaire), les petits-enfants: Olivier, Samuel, Hugo, Julie, Gabriel, Miriam, Laurence et Virginie; son frère Marcel (Madeleine) ainsi que ses beaux-frères, belles-soeurs de la famille Raby. L'inhumation des cendres aura lieu au cimetière Notre-Dame-des-Neiges de Montréal à une date ultérieure. En guise de sympathie des dons au C.H.U.S. Fleurimont ou à la Fondation québécoise du cancer seraient appréciés par la famille.

DUMAS-JACQUES, Laurette
1927 - 2000
À Laval, le 27 septembre 2000, à l'âge de 73 ans, est décédée madame Laurette Jacques, épouse de feu Joseph Dumas. Elle laisse dans le deuil son fils Richard (Anne Barrette), ses petites-filles, Karine et Carollane; son frère André, ses sœurs, Monique et Huguette, ses beaux-frères et belles-soeurs, neveux et nièces et de nombreux autres parents et amis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. La famille accueillera parents et amis en la chapelle du

Mausolée St-Martin
édifice situé à l'arrière du
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159, boul. St-Martin Est, Duvernay, Laval
le dimanche 1er octobre à 14 heures. Une liturgie de la Parole y sera célébrée à 16 heures. Des dons à la Fondation de l'hôpital Cité de la Santé seraient appréciés.

JACQUES BOURCIER, Mona
À l'hôpital Notre-Dame, le 28 septembre 2000, à l'âge de 60 ans, est décédée Mona Jacques Bourcier. Elle laisse dans le deuil sa fille Natalie; ses sœurs et frères: Ella, Réjane, Claude, Paul et Orian et leurs conjoints et conjointes ainsi qu'autres parents et amis qui garderont un souvenir impérissable de son courage, de sa gaieté et de sa grande générosité. La famille recevra les marques de sympathie au
Centre funéraire Côte-des-Neiges
4525 ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal
Québec H3V 1E7. Tél. 514-342-8000
Les funérailles auront lieu le samedi 30 septembre, à 17 h en la chapelle du Centre funéraire. Heures de visites: samedi 30 septembre 2000 de 13 à 17 h. La famille tient à remercier le Dr Joseph Ayoub et son équipe du Département d'oncologie ainsi que le Dr Benoit Deschamps et son équipe du CLSC St-Louis du Parc.

JOHNSON, Jacqueline Ann (Jackie)
À Los Angeles, le 23 septembre 2000, à l'âge de 39 ans. Elle est décédée accidentellement. Elle laisse dans le deuil son père Hugh Johnson (Louise Paquette), sa mère Rose Johnson Jelinek (John Jelinek), son frère Dean (Linda Cotonir) ainsi que plusieurs ami(e)s. La famille accueillera parents et amis(es) au
Complexe funéraire Dallaire & Wilson
14370, boul. Pierrefonds, Pierrefonds
le vendredi 29 septembre 2000 de 14 à 18 h et de 19 à 22 h et le samedi 30 septembre 2000 de 9 à 10 h. Une cérémonie religieuse aura lieu samedi matin à la chapelle du complexe à 10 heures.

PRIÈRES
MERCI MON DIEU
Dites 9 fois *Je vous salue Marie* par jour durant 9 jours. Faites trois souhaits, le premier concernant les affaires, les deux autres pour l'impossible. Publiez cet article le 9e jour, vos souhaits se réaliseront même si vous n'y croyez pas. Merci mon Dieu. C'est incroyablement vrai. M.A.

LAMONTAGNE, Léon
1910 - 2000
Le 26 septembre 2000, à l'âge de 89 ans et 10 mois, est décédé monsieur Léon Lamontagne, époux de feu Fernande Bailly, demeurant à Ville d'Anjou. Il laisse sa fille Louise (Clément Turcotte), ses petits-fils, Hugo (Line Bédard) et Yan, son arrière-petit-fils Matisse, sa soeur Adrienne Lamontagne-Granger, son frère Joseph Lamontagne, sa belle-soeur Pierrette Bailly, et autres parents. Les membres de la famille seront présents le samedi 30 septembre 2000 à compter de midi au salon:
Fernand Thériault inc.
4391, Principale
St-Félix-de-Valois
Funérailles le même jour à 14 heures en l'église St-Félix-de-Valois. Inhumation au cimetière St-Gabriel-de-Brandon. Direction funéraire:
Fernand Thériault

MOQUIN-LEMIEUX, Ida
1912 - 2000
De La Prairie, le 27 septembre 2000, à l'âge de 88 ans, est décédée Mme Ida Lemieux, épouse de feu Victor Moquin. Elle laisse dans le deuil ses filles, Flore et Jeannine (Charles Côté) ainsi que son petit-fils Sébastien, ses neveux et nièces, autres parents et amis. Selon ses volontés, elle ne sera pas exposée. Un service religieux en présence des cendres sera célébré le samedi 30 septembre à 12 h en l'église de la Nativité, 155, ch. St-Jean à La Prairie. La famille accueillera parents et amis à l'église à compter de 9 h 30. Remerciements au personnel du centre d'accueil Le Trefle D'Or pour leurs bons soins.
Direction funéraire Henri Guérin inc.

PELLETIER, Georges Guy
1919 - 2000
À Lavaltrie, le 27 septembre 2000, à l'âge de 81 ans, est décédé M. Georges Guy Pelletier, époux de Paulette Lacombe. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Martine (Serge Mailhot), Mario (Gisèle Rioux), Gaétan (Louise Viau) et Dominic (Sophie Boileau), ses petits-enfants: Philippe, Marie-Hélène, Jean-François, Jessica, Jimmy et Serge, plusieurs frères, sœurs, beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces ainsi qu'autres parents et amis. Exposé vendredi de 14 à 17 h et de 19 à 22 h à la
Résidence funéraire Guilbault
90 St-Antoine, Lavaltrie
Les funérailles auront lieu le samedi 30 septembre, à 11 h en l'église Lavaltrie et de là au cimetière du même endroit. Samedi ouverture dès 9 h.
Direction Roland Legault

REID ROUSSEAU, Réjane
À Montréal, le 26 septembre 2000, à l'âge de 70 ans, est décédée Réjane Reid, native de Montréal, laissant dans le deuil son époux M. Claude Rousseau, ses enfants Louise, Sylvie (Pierre Tessier), Michel (Nathalie Auger) et Stéphane (Agathe Plante) ainsi que ses quatre petits-enfants. La famille accueillera parents et amis vendredi soir de 19 à 22 h et samedi matin à compter de 9 h 30 au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
816, boul. Ste-Croix, Ville St-Laurent
Les funérailles seront célébrées le samedi 30 septembre à 11 h à la chapelle de l'église St-Laurent au 805 Ste-Croix, St-Laurent. Au lieu de fleurs, des dons à la Fondation canadienne du Parkinson (1253 av. Mc Gill College, bureau 402, Montréal, H3B 2Y5) seraient appréciés.

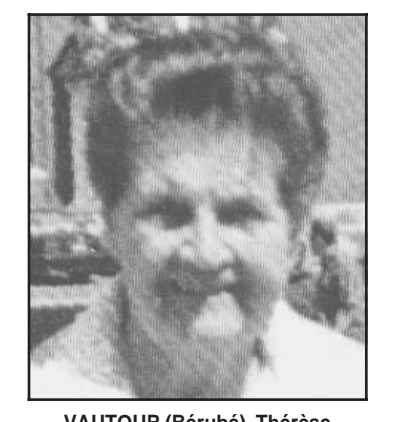
MARTHA GAGNON
Les barrières de résistance devront tomber, sur la Rive-Sud, où les fusions sont désormais inévitables.
La ministre des Affaires municipales, Louise Harel, est catégorique. « C'est le bien commun qui doit primer. On ne laissera pas chacun décider de son sort en ignorant son voisin. Il faut une unité de commandement », a-t-elle déclaré lors d'un discours devant la chambre de commerce de la Rive-Sud.
Selon elle, la Rive-Sud ne peut plus continuer d'avoir « 12 corps de police, 22 brigades de lutte contre les incendies, 75 ententes intermunicipales, 23 parcs industriels, huit usines d'eau potable et neuf pour l'assainissement des eaux usées ».

La ministre refuse, pour l'instant, de se prononcer sur la forme de regroupement que la Rive-Sud devra mettre de l'avant. « Une ville ou deux villes, le choix n'est pas fait, dit-elle. Ce qui est clair, c'est que les choses vont

RONDEAU, Jean-Marie prêtre
À Montréal, le 27 septembre 2000, à l'âge de 83 ans, est décédé monsieur l'abbé Jean-Marie Rondeau. Il laisse dans le deuil ses sœurs et frères: Jeanne, Solange, Cécile, Marie-Laure, Thérèse, Alban, Guy, Jean-Luc et leur conjoint et conjointe ainsi que de nombreux parents et amis très chers. Ordonné à la prêtrise en 1941, il fut professeur au Collège de Montréal, au Séminaire Marie-Médiatrice et au Collège Marguerite-Bourgeoys. En 1956 il fut appelé à la faculté des Arts-collèges classiques. En 1970 il devint registraire adjoint à l'admission de l'Université de Montréal. Il prit sa retraite en 1984. La famille recevra les condoléances au
Complexe funéraire Urgel Bourgie
1415, rue Fleury Est
Les funérailles auront lieu le lundi 2 octobre à 11 h en l'église Saint-Sixte, 1895, de l'Église, angle boul. Marcel Laurin à Ville St-Laurent et de là au cimetière Notre-Dame-des-Neiges. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation. Heures des visites: samedi de 19 à 22 h, dimanche de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Lundi à partir de 9 h 30.

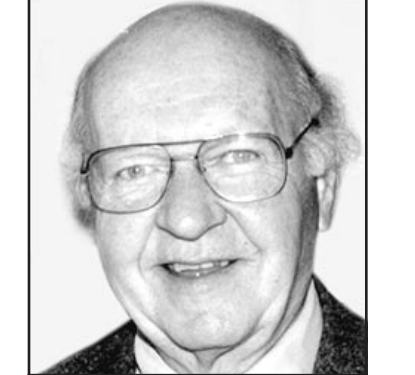
SAMSON, Raymond
À la Maison Michel Sarrazin, le 23 septembre 2000, à l'âge de 72 ans, est décédé dans la sérénité M. Raymond Samson, retraité du C.N., époux de dame Lucille Lamarche. Il était membre Chevalier de Colomb 3e degré et 4e degré Conseil Val d'Or. Il demeurait à Ste-Foy. La famille recevra les condoléances à la
Coopérative funéraire du Plateau
693 Nérée Tremblay, Ste-Foy
le samedi 30 septembre de 10 h 30 à 13 h 30. Le service religieux sera célébré le samedi 30 septembre 2000, à 14 h, en l'église Ste-Ursule, 3431 boul. Neilson, Ste-Foy. Les cendres seront inhumées au cimetière Mont-Marie section St-David à une date ultérieure. Il laisse dans le deuil outre son épouse, son fils Roger (Micheline Lambert); sa petite-fille Sara-Noémi, ses frères, beaux-frères, belles-soeurs: Pierrette, Nick (Lucette McMullen), Jeanine, Lucie, Jean-Louis (Mariette Carrier), Elizabeth (Roger Savoie), Jacques (Raymonde), Claudette (Jacques Fecteau), Michel, Rita (René), Pierrette Bérubé (Marcel Lamarche) de nombreux neveux et nièces ainsi que de nombreux amis(es). Vos marques de sympathie peuvent se traduire par un don à la Maison Michel Sarrazin ou à la Fondation Hôpital Laval (cartes disponibles au salon).
Pour renseignements:
Coopérative funéraire du Plateau
693 av. Nérée-Tremblay
Ste-Foy (Québec) G1N 4R8
Tél.: 418-688-2411
418-688-2414.
Courriel: cfp@videotron.net

WADDELL, Jean-Charles, s.j.
À Lafontaine, près de Saint-Jérôme, est décédé le Père Jean-Charles Waddell, le 27 septembre 2000, à l'âge de 84 ans. Après ses études au Séminaire de Sainte-Thérèse, il entre dans la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1935 et est ordonné prêtre le 15 août 1947. Il a enseigné les humanités au Collège Garnier de Québec et au Collège Brebeuf pendant dix ans. Par la suite, il s'est engagé dans une longue carrière de prédication de retraites et de missions paroissiales. Ses rencontres avec des Vietnamiens réfugiés de Montréal lui ont valu des amitiés qui perdurent. Outre ses confrères jésuites, il laisse dans le deuil plusieurs parents et amis. Il sera exposé au
Salon Urgel Bourgie
5650, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal
le vendredi 29 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Prière communautaire à 20 h. Les funérailles seront célébrées à l'église Notre-Dame-des-Neiges, 5366, Côte-des-Neiges, le samedi 30 septembre à 9 h 30. Inhumation au cimetière des Jésuites, à Lafontaine.



VAUTOUR (Bérubé), Thérèse
1919 - 2000
À Longueuil, le 25 septembre 2000, à l'âge de 81 ans, est décédée Mme Thérèse Vautour (Bérubé), épouse de feu Joseph Vautour, demeurant à Longueuil. Elle laisse dans le deuil ses enfants: Clément (Mireille Kirouac), Marjolaine, Robert, Yves (Ginette Lemieux), Lucie (Michel Picotte), Claire, ses onze petits-enfants, huit arrière-petits-enfants ainsi que des beaux-frères, belles-soeurs, neveux et nièces. La dépouille mortelle sera exposée le vendredi 29 septembre 2000 de 12 à 22 h au
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
(Cimetière Près du Fleuve)
2750 boul. Marie-Victorin Est, Longueuil
Les funérailles seront célébrées le samedi 30 septembre 2000, à 11 h à la co-cathédrale St-Antoine (angle St-Charles et chemin Chamblay) à Longueuil.

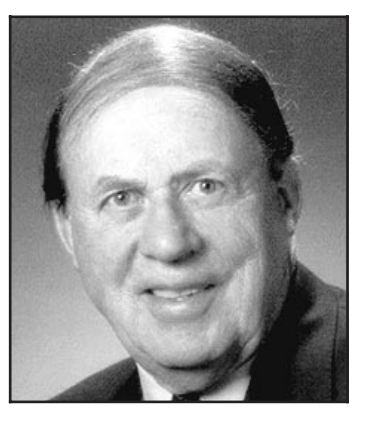
*Maman, ton autonomie était grande! Tu as pris soin de toi, de ta demeure et des tiens jusqu'à la fin. Tu peux enfin rejoindre celui qui a partagé 55 années de ta vie.
Bon voyage Maman, nous vous aimerons toujours.*



Waddell, Jean-Charles, s.j.
À Lafontaine, près de Saint-Jérôme, est décédé le Père Jean-Charles Waddell, le 27 septembre 2000, à l'âge de 84 ans. Après ses études au Séminaire de Sainte-Thérèse, il entre dans la Compagnie de Jésus le 7 septembre 1935 et est ordonné prêtre le 15 août 1947. Il a enseigné les humanités au Collège Garnier de Québec et au Collège Brebeuf pendant dix ans. Par la suite, il s'est engagé dans une longue carrière de prédication de retraites et de missions paroissiales. Ses rencontres avec des Vietnamiens réfugiés de Montréal lui ont valu des amitiés qui perdurent. Outre ses confrères jésuites, il laisse dans le deuil plusieurs parents et amis. Il sera exposé au
Salon Urgel Bourgie
5650, ch. de la Côte-des-Neiges, Montréal
le vendredi 29 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h. Prière communautaire à 20 h. Les funérailles seront célébrées à l'église Notre-Dame-des-Neiges, 5366, Côte-des-Neiges, le samedi 30 septembre à 9 h 30. Inhumation au cimetière des Jésuites, à Lafontaine.

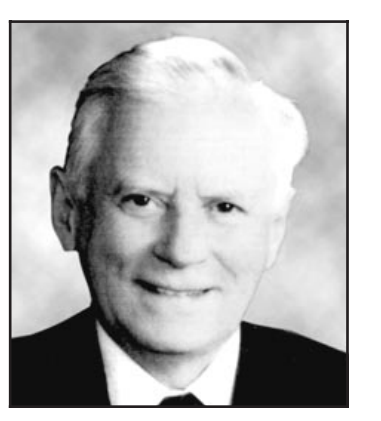
DÉCÈS

BLOUIN, Michel
1943 - 2000
À Blainville, le 25 septembre 2000, à l'âge de 57 ans, est décédé Michel Blouin, époux de Diane Barthe. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Nicolas et Nadia; ses sœurs Monique, Pauline (Gérard Doiron), Pierrette (Claude Lavoie), ainsi que plusieurs parents et amis. Il sera exposé au
Complexe funéraire Alfred Dallaire inc.
2159 boul. St-Martin, Duvernay, Laval
samedi le 30 septembre à partir de 11 h, suivra une cérémonie religieuse en chapelle du complexe funéraire, à 20 h. Inhumation à une date ultérieure. La famille appréciera des dons à Opération Enfant-Soleil, casier postal 8300 Québec, Québec G1K 8Z5.



CASGRAIN, Rodolphe B.
À Montréal, le mercredi 27 septembre 2000, est décédé M. Rodolphe B. Casgrain. Il laisse dans le deuil son épouse Normande Mailloux, ses enfants, Lise (Egen J. Jacques Mornault), Pierre, Guy (Odile Cloutier), Roger (Colette Charest) et Claire (Louis Claveau). Il laisse aussi ses neuf petits-enfants, sa soeur Renée Nadeau ainsi que de nombreux parents, amis et collègues. Il a été fondateur et Président du conseil de Casgrain & Compagnie ltée, courtier en valeurs mobilières. Il sera exposé au
Salon Urgel Bourgie
3860, boul. décarie
(coin Notre-Dame-de-Grâce)
le dimanche 1er octobre 2000, de 14 à 17 h et de 19 à 21 h. Les funérailles auront lieu le lundi 2 octobre 2000 à 11 h en l'église Saint-Léon, 4311, boul. de Maisonneuve Ouest (coin Clarke) à Westmount.

Au lieu des fleurs, pour ceux, qui le désirent, des dons à la *Fondation de l'hôpital Hôtel-Dieu de Montréal* no: CHUM-11525 seraient appréciés, 1034, rue St-Denis, Montréal, Qc, H2X 3J2.

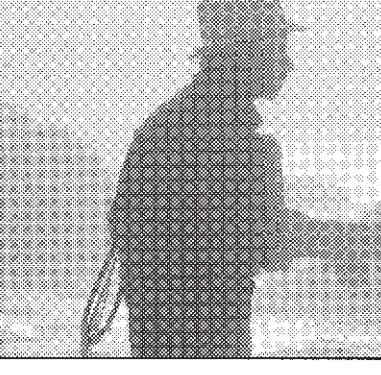


CASTONGUAY, Bernard
À l'hôpital Notre-Dame, le 27 septembre 2000, est décédé Bernard Castonguay, vétéran de la 2e Grande Guerre et prisonnier des Japonais durant 4 ans (1941 - 1945). Il a fait carrière à l'INCA (Institut national canadien pour les aveugles) dont il a été l'administrateur en chef des Services régionaux, Division Québec. Il a été l'époux en premières noces de feu Pauline Tremblay et en secondes noces de Renée Girard. Outre son épouse, il laisse dans le deuil ses enfants: Pierre et Hélène (Richard Boivin); ses petits-enfants: Céline, Pierre (Marion), Eric (Caroline), Geneviève, Joël et Julie ainsi que cinq arrière-petits-enfants; ses frères et sœurs, beaux-frères et belles-soeurs et de nombreux amis. La famille recevra parents et amis le samedi 30 septembre de 14 à 17 h et de 19 à 22 h et le dimanche 1er octobre de 10 à 12 h au salon funéraire
Maurice Demers inc.
231 boul. Laurier
Beloeil

Des remerciements particuliers au personnel du département de cardiologie (3e AB), cardiologues et personnel hospitalier, pour leur compétence et pour leur grand dévouement.

REMERCIEMENTS

REMERCIEMENTS au Sacré-Coeur pour l'aide obtenue. J.B.



Missing files that are needed to complete this page:

Trop occupé pour penser à la mort, la vôtre ou celle des autres?
Mais comme vous devrez tôt ou tard y faire face, la meilleure façon de ne pas y penser, c'est en prenant des dispositions dès maintenant.

URGEL BOURGIE
Les Cimetières-Jardins Renseignements: (514) 735-2025

EN BREF

Les usagers de la STCUM protestent

LE GROUPE DE PRESSION Transport 2000 dit noter une recrudescence des récriminations de la part des usagers des autobus de la STCUM. « Il y a toujours des frustrations lors des changements d'horaire, qui créent une confusion, fin juin et fin août, mais cette année c'est pire que d'habitude. Un mois après l'entrée en vigueur du nouvel horaire, les usagers continuent de se plaindre », soutient Normand Parisien, porte-parole de l'associa-

tion. Selon lui, la situation est telle que des altercations verbales se produisent entre usagers et chauffeurs, voire entre usagers eux-mêmes, en raison de l'encombrement « intolérable » à bord des autobus. Hier, lors d'une assemblée publique du conseil d'administration de la STCUM, la direction aurait confirmé qu'une trentaine d'autobus sont toujours hors circuit faute d'entretien.

Camionneur arrêté

UN AUTOMOBILISTE est mort sur le coup vers 19h15, hier soir,

quand son véhicule a été heurté par un camion lourd qui roulait très lentement dans la voie de gauche de l'autoroute 40 Est, à Saint-Sulpice, dans Lanaudière. Les policiers de la Sûreté du Québec ont arrêté le chauffeur du camion, qu'ils soupçonnent de négligence criminelle pour avoir accédé à l'autoroute en empruntant un virage en U réservé aux véhicules d'urgence. La victime est un homme dans la cinquantaine qui habitait la région. L'autoroute 40 sera fermée à la circulation en direction est, à hauteur du kilomètre 105, une partie de la journée, pour permettre la reconstruction de la scène de l'accident.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES - SOUMISSIONS - ENCANS

la Baie
Rectificatif
 Veuillez prendre note des corrections suivantes à apporter au cahier publicitaire **Beauté à la Baie (B8-5B)** publié par la Baie en septembre 2000.
Page 10. La collection Deauville. On aurait dû lire: l'atomiseur d'eau de parfum Deauville, 75 ml, 65 \$; l'atomiseur d'eau de toilette Deauville pour homme, 59 \$.
 Notre clientèle voudra bien excuser ces erreurs.

APPEL D'OFFRES RÉGIME D'ASSURANCE COLLECTIVE
 La Ville de Sainte-Julie demande des soumissions pour son régime d'assurance collective.
 Les documents de soumission peuvent être obtenus au bureau de la compagnie Optimum Actuaires & Conseillers inc., 425, boul. de Maisonneuve Ouest, bureau 1120, Montréal (Québec) H3A 3G5, à compter de vendredi 2 octobre 2000. Ces documents seront obtenus moyennant un dépôt de cinquante (50,00 \$) dollars, incluant les taxes, non remboursable et payable en argent comptant ou par chèque à l'ordre de Optimum Actuaires & Conseillers inc.
 Les soumissions scellées devront être adressées à Me Brigitte Boisvert, greffier, Ville de Sainte-Julie, 1580, chemin du Fer-à-Cheval, Sainte-Julie, (Québec) J3E 2M1 et devront être déposées jusqu'à onze heures, zéro minute (11 h 00) heure au bureau du greffier le 30 octobre 2000. Les soumissions seront ouvertes à compter de onze heures, une minute (11 h 01) à la salle du Conseil de la Ville de Sainte-Julie, le 30 octobre 2000.
 La Ville de Sainte-Julie ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.
 DONNÉ À SAINTE-JULIE, ce 28 septembre 2000
 Me Brigitte Boisvert, o.m.a. Greffier

Les Centres jeunesse de Montréal
APPEL D'OFFRES
Vente d'un immeuble situé au 4217, 4221 et 4223, rue Iberville, Montréal.
 Les Centres jeunesse de Montréal désirent vendre sans autre garantie que celle de ses faits personnels un immeuble connu et désigné comme étant les lots 148-2813, 148-2814, 148-2815, 148-2816, 148-2817 et une partie du lot 148-2812 du cadastre officiel du Village incorporé de Hochelaga, circonscription foncière de Montréal, avec bâtisses dessus construites portant les numéros civiques 4217, 4221 et 4223 rue Iberville, Montréal.
Date et heure de clôture: Le 30 novembre 2000 à 10 h.
Validité des soumissions:
 1. Pour être valable, toute proposition doit être signée et:
 a) être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque à charte canadienne ou sur une caisse populaire, d'un montant équivalant à 10% de la soumission, fait à l'ordre de Les Centres jeunesse de Montréal. Ce montant sera appliqué en acompte du prix de vente et le solde du prix de vente deviendra dû en un seul versement à la signature de l'acte de vente;
 b) parvenir au bureau de Les Centres jeunesse de Montréal, sis au 4675, rue Bélanger Est à Montréal, avant les date et heure de clôture.
 2. La soumission retenue devra être valide pour cent quatre-vingts (180) jours à partir de l'heure et du jour de clôture de l'appel d'offres et son soumissionnaire devra s'engager à signer l'acte de vente dans les cinq (5) jours de l'avis qui lui sera donné par Les Centres jeunesse de Montréal à la suite de l'obtention de l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux (re: articles 260 et 261, L.R.Q., chapitre S-4.2 et CT 187151 du 9 mai 1995 publié à (1995) 127 G.O. 2, NO 22, 2303).
 3. Les Centres jeunesse de Montréal ne s'engagent à accepter ni la plus haute, ni toute autre soumission et le cas échéant, la réalisation de la soumission retenue est conditionnelle à l'obtention de l'autorisation du ministre de la Santé et des Services sociaux.
 4. Les conditions du présent appel d'offres sont stipulées dans un document qui peut être obtenu gratuitement à partir du mercredi 4 octobre 2000 de 9 h à 11 h 30 et de 13 h 30 à 16 h à l'endroit suivant:
Les Centres jeunesse de Montréal
 4675, rue Bélanger Est
 Montréal (Québec) H1T 1C2
 Téléphone: (514) 593-3970
 À l'attention de Madame Johanne Trudel
 Le soumissionnaire doit présenter sa soumission sur les formulaires fournis à cet effet à l'adresse précitée.
 5. Seules les personnes ayant obtenu le document faisant état des conditions exigées pour la présente vente sont admises à visiter le bâtiment aux jours et aux heures ci-après mentionnés:
 • une première visite aura lieu le vendredi 13 octobre 2000 à 10 h;
 • une deuxième visite aura lieu le vendredi 27 octobre 2000 à 10 h;
 et doivent confirmer leur présence à Mme Johanne Trudel au (514) 593-3970 avant le 12 octobre 2000 à 14 h pour la première visite et avant le 26 octobre 2000 à 14 h pour la deuxième visite.
 Cet appel d'offres est également publié sur le babillard électronique MERX.
Laurent Spénard
 Coordonnateur Approvisionnements, Immobilisations et Locations

APPEL D'OFFRES CRDI CHAUDIÈRE-APPALACHES
 Le CRDI CHAUDIÈRE-APPALACHES, situé au 12525 de la 25e avenue à St-Georges, demande des soumissions pour le réaménagement intérieur de locaux devant accueillir le CLSC LaGuedoupe et le Centre Jeunesse Chaudière-Appalaches de St-Georges.
 Les documents contractuels pourront être obtenus au bureau de l'architecte, à compter du **Lundi 2 octobre 2000** contre un chèque visé non remboursable de 50 \$, émis à l'ordre du CRDI à l'adresse suivante:
Architecte: Richard Moreau
architecte
11885, 1^{re} Avenue
St-Georges, Beauce
G5Y 2C9
Tél. et fax: (418) 228-5959
 Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission délivré par une institution financière et établi au montant de deux cent mille dollars (200 000 \$) valide pour une période de quarante-cinq (45) jours de la date d'ouverture des soumissions, soit d'un chèque visé au montant de cent mille dollars (100 000 \$), fait à l'ordre du propriétaire, soit d'obligations, conventionnelles au porteur émises ou garanties par les gouvernements du Québec ou du Canada, dont la valeur nominale est de cent mille dollars (100 000 \$).
 Les soumissions seront reçues à l'adresse suivante:
CRDI CHAUDIÈRE-APPALACHES
M. Pierre Maheu dir. gén. adj.
12525, 25^e Avenue
St-Georges, Beauce
G5Y 5C4, tél.: 418-228-2051
 jusqu'au **Mardi 31 octobre 2000**, 14 h, heure locale en vigueur, pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.
 Seuls sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur principale place d'affaires au Québec, en Ontario ou au Nouveau-Brunswick et détenant la licence requise en vertu de la Loi sur le bâtiment.
 Les entrepreneurs soumissionnaires sont responsables du choix des sous-traitants, tant pour leur solvabilité que pour le contenu de leur soumission, et doivent les informer des conditions qu'ils entendent leur imposer et s'assurer qu'ils détiennent les permis et licences requis.
Une visite organisée des lieux est prévue le jeudi 12 octobre à 13 h. Tous les soumissionnaires seront considérés comme ayant visité les lieux et aucune réclamation pour manque de connaissance des lieux ne pourra être soumise ni acceptée.
 Le propriétaire ne s'engage pas à accepter la plus basse ou quelque autre des soumissions reçues.
Pierre Maheu
 Directeur général adjoint

VILLE DE WESTMOUNT
APPELS D'OFFRES
 La Ville de Westmount demande des soumissions en vue de l'acquisition de deux portefeuilles d'assurances distincts soit :
SOUMISSION 2000-G-01 BIENS, BRIS DES MACHINES ET DÉLITS
SOUMISSION 2000-G-02 RESPONSABILITÉ CIVILE ET AUTOMOBILE
 Sont admis à soumissionner les agents d'assurance, les courtiers d'assurance et les assureurs titulaires d'un permis émanant des autorités réglementaires en matière d'assurance de la province de Québec.
 Les conditions des présents appels d'offres sont contenues dans les cahiers de charges qui sont disponibles au coût de 50 \$ chacun au bureau du greffier de la ville de Westmount au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E2, jusqu'au **vendredi 29 octobre 2000**. Ledit montant ne sera pas remboursable.
 Un chèque visé ou mandat d'argent au montant de 1 000,00 \$ payable à l'ordre de la ville de Westmount doit accompagner chaque soumission. Ce montant sera remboursé à chaque soumissionnaire dont la soumission n'aura pas été retenue. Quant au soumissionnaire dont la soumission aura été retenue, il aura droit au remboursement lorsque les polices d'assurance auront été émises conformément à sa soumission.
 Les soumissions seront reçues au bureau du greffier de la ville de Westmount situé au 4333, rue Sherbrooke Ouest, Westmount (Québec) H3Z 1E2, jusqu'à **12 h (midi)**, le **mercredi 25 octobre 2000** et elles seront ouvertes publiquement le même jour à **12 h 05** dans la Salle du Conseil à la même adresse.
 La Ville de Westmount ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues, ni à encourir aucune obligation ni aucun frais d'aucune sorte envers les soumissionnaires.
M^{re} Marie-France Paquet
 Greffier de la Ville

Bénévoles demandé(e)s...
 pour aider des jeunes dans leurs devoirs et leçons du niveau primaire.
 Lise Fontaine
 Roger Généreux
La Maison d'Aurore inc.
527.9075

SAQ
APPEL D'OFFRES
LOCAL COMMERCIAL - SAQ CLASSIQUE
DOSSIER : L 0050-017
 La SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU QUÉBEC vous invite à lui offrir un local commercial clés en main, à :
CÔTE-DES-NEIGES (MONTRÉAL)
 Sur le chemin de la Côte-des-Neiges, entre l'avenue Barclay et le viaduc de la rue Mackenzie.
 La superficie du local devrait être d'environ 232,25 mètres carrés (±2500 pieds carrés). Le local devra avoir pignon sur rue et préféablement sur un niveau. La répartition de la superficie totale demandée devra être de 70 % pour l'aire de vente et de 30 % pour l'aire d'entreposage et de service. Les locaux devront être livrés le 19 avril 2001 et le bail débutera le 19 mai 2001. Le document d'appel d'offres original doit être rempli et retourné au plus tard le 2 novembre 2000 à 14 heures.
 Vous pourrez vous procurer le document au coût de 25 \$ la copie au siège social de la Société des alcools du Québec situé au 905, avenue De Lorimier à Montréal ou en communiquant, à frais virés s'il y a lieu, au Service localisation et transactions immobilières, au (514) 873-6408.
 La Société des alcools du Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des propositions reçues.

SAQ
APPEL D'OFFRES
PROJET : AGENCE DE PUBLICITÉ SERVICE MARKETING
DOSSIER : SM-2000-P
 Le Service du marketing de la Société des alcools du Québec est à la recherche d'une agence de publicité. L'agence sélectionnée aura la responsabilité d'établir, pour le compte de la SAQ, les objectifs et les stratégies de communication et de concevoir les diverses activités publicitaires et promotionnelles, excluant le placement média.
 Le document complet d'appel d'offres sera disponible à compter du 2 octobre 2000, du lundi au jeudi (inclusivement) de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h, ainsi que le vendredi de 8 h 30 à 12 h 30, aux adresses suivantes :
 SIÈGE SOCIAL 905, avenue De Lorimier Montréal (Québec) - H2K 3V9
 CENTRE DE DISTRIBUTION DE MONTRÉAL 2021, rue des Futailles Montréal (Québec) - H1N 3M7
 CENTRE DE DISTRIBUTION DE QUÉBEC 2900, rue Einstein Sainte-Foy (Québec) - G1X 4B3
 Un versement non remboursable de vingt-cinq dollars (25 \$) est requis pour obtenir un document d'appel d'offres, ainsi que pour chaque exemplaire additionnel. Ce montant est payable en argent comptant ou par chèque certifié fait à l'ordre de la Société des alcools du Québec. Le document d'appel d'offres est également disponible gratuitement pour consultation sur place.
 Les soumissions seront reçues et ouvertes par les Services juridiques de la SAQ, au siège social, le 16 octobre 2000 à 10 h 30, tel que stipulé au document d'appel d'offres.
 La SAQ ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

AVIS LÉGAUX - APPELS D'OFFRES SOUMISSIONS - ENCANS

Appels d'offres
Ville de Montréal
Service de l'approvisionnement et du soutien technique
 Des soumissions sont demandées et devront être reçues, avant 14 h à la date ci-dessous, au Service du greffe de la Ville de Montréal à l'attention du greffier, 275, rue Notre-Dame Est, bureau R-106, Montréal H2Y 1C6, pour:
Soumission: 00-6974
 Anneaux de nivellement en caoutchouc recyclé (60 mois).
Date d'ouverture: 18 octobre 2000
Dépôt de garantie: 2% de la valeur du contrat.
Renseignements: M. Serge Garandel, agent d'approvisionnement - (514) 872-1058.
Soumission: 00-6977
 Achat de télécopieurs (24 mois).
Date d'ouverture: 23 octobre 2000
Dépôt de garantie: 5% de la valeur du contrat.
Renseignements: Mme Liette Gagnon, agente d'approvisionnement - (514) 872-1032.
Vente des cahiers des charges:
 Téléphone: (514) 872-1000
 Télécopieur: (514) 872-2519
Documents:
 Les documents relatifs à ces appels d'offres seront disponibles à compter du **2 octobre 2000** au Service de l'approvisionnement et du soutien technique, 9515, rue Saint-Hubert, Montréal H2M 1Z4, contre un paiement de 50 \$.
 Tout paiement doit être fait au comptant ou sous forme de chèque certifié à l'ordre de la Ville de Montréal.
 Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires préparés par la Ville et transmis dans l'enveloppe prévue à cette fin.
 Les soumissions reçues seront ouvertes publiquement à la salle du conseil de l'hôtel de ville, immédiatement après l'expiration du délai fixé pour leur réception.
 La Ville de Montréal ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'assume aucune obligation de quelque nature que ce soit envers le ou les soumissionnaires.
 Montréal, le 29 septembre 2000.
 La greffière,
Diane Charland

Québec
Société de la faune et des parcs du Québec
APPEL D'OFFRES
 La Société de la faune et des parcs du Québec (ci-après appelée la Société) sollicite auprès de l'entreprise privée des propositions en vue de l'octroi d'un bail de droits exclusifs de chasse et de pêche pour le développement d'une pourvoirie sur un territoire d'une superficie de 116,9 km² dans le secteur du Lac Lepage. Ce territoire est situé dans la MRC du Haut-Saint-Maurice.
 Dans sa proposition, le promoteur devra présenter des prévisions de conservation et d'exploitation de la faune, d'investissements, d'embauche, de mise en marché, ainsi que les projections financières relatives à son projet pour les années 2001, 2002 et 2003. De plus, il devra mettre en évidence son expérience et sa capacité financière pour la réalisation du projet présenté. La participation de résidents du Québec à la propriété de l'entreprise et l'embauche de personnel résidant au Québec seront également prises en considération.
EXIGENCES DE CONFORMITÉ
 Seules seront considérées, aux fins de l'octroi du bail de droits exclusifs, les propositions répondant à toutes et chacune des exigences de la Société énumérées à la liste de contrôle incluse au document d'appel d'offres.
VENTE ET CONSULTATION DES DOCUMENTS
 La vente et la consultation des documents se feront aux adresses suivantes, du lundi au vendredi inclusivement, entre 8 h 30 et 16 h et cela à compter du 2 octobre 2000.
 Société de la faune et des parcs du Québec
 Direction des communications
 Division accueil et renseignements
 675, boul. René-Lévesque Est, rez-de-chaussée
 Québec (Québec) G1R 5V7
 Société de la faune et des parcs du Québec
 Direction de l'aménagement de la faune de Mauricie-Centre-du-Québec
 Service de l'information
 5575, rue St-Joseph
 Trois-Rivières Ouest (Québec) G8Z 4L7
 Un montant non-remboursable de soixante-quinze dollars (75,00 \$) (comptant, chèque visé ou mandat-poste fait à l'ordre du ministre des Finances) est requis pour l'obtention des documents nécessaires à la préparation d'une proposition.
DURÉE DE LA VALIDITÉ DES PROPOSITIONS
 Les propositions devront être valides pour une période de trois cent cinquante (350) jours à compter de la date limite de la réception des propositions.
GARANTIE DE PROPOSITION ET D'EXÉCUTION EXIGÉE
 Le promoteur devra fournir avec sa proposition une garantie de proposition et d'exécution de dix mille dollars (10 000 \$) sous la forme de chèque visé émis à l'ordre du ministre des Finances.
RÉUNION D'INFORMATION
 La Société tiendra une réunion d'information à l'intention des promoteurs le 11 octobre 2000, à 10 heures au bureau de l'aménagement de la faune de la région de Mauricie-Centre-du-Québec de la Société de la faune et des parcs du Québec à Trois-Rivières Ouest (5575, rue St-Joseph).
RÉCEPTION DES PROPOSITIONS
 Pour être considérées, les propositions devront être reçues le **ou avant le 10 novembre 2000, à 15 heures à Québec** au 675, boulevard René-Lévesque Est, rez-de-chaussée, Québec, G1R 5V7.
La Société ne s'engage à accepter ni la proposition la plus avantageuse ni toute autre proposition.

NOVA SCOTIA POWER INCORPORATED
AVIS AUX DÉTENTEURS D'UNITÉS D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE PREMIER RANG
AVIS DE LA PREMIÈRE DATE DE CONVERSION DES UNITÉS
 AVIS EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ que les détenteurs d'unités d'actions privilégiées de premier rang (les «unités») de Nova Scotia Power Inc., («NSPI»), chacune comprenant une action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif rachetable, de série B («action de série B») et un bon de souscription d'action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif rachetable, de série C («bon de souscription»), auront le droit, à chacune des dates ci-après, le 1er octobre 2001, le 1er janvier 2001 et le 1er avril 2001, d'acheter une action privilégiée de premier rang à dividende cumulatif rachetable, de série C («action de série C») de NSPI par l'effet combiné de la demande de conversion pour une action de série B et la présentation d'un bon de souscription accompagné d'un paiement comptant de 18,75\$ par bon de souscription.
 AVIS EST DE PLUS DONNÉ qu'à compter du 1er octobre 2000, le dividende préférentiel fixe pour chaque action de série B sera réduit d'un taux trimestriel de 0,321875\$ par action de série B (taux de dividende de 5,15% par action par année) à un taux trimestriel de 0,01 \$ par action de série B (taux de dividende de 0,64% par action par année).
 Les détenteurs d'actions de série C pourront recevoir un dividende préférentiel cumulatif trimestriel, payable de la façon et au moment déterminé par le Conseil d'administration de NSPI, de 1,225 \$ par action de série C à compter du 1er janvier 2001. De plus, en 2009, les actions de série C pourront être échangées, au choix de NSPI et / ou au choix du détenteur, contre des actions ordinaires de Emera Incorporated, la société-mère de NSPI.
 Les détenteurs bénéficiaires d'unités dont les unités sont inscrites au système comptable de la Caisse canadienne de dépôt de valeurs Limitée («CDS») pourront acquérir des actions de série C si, le 2 octobre 2000, tels détenteurs bénéficiaires:
 1. donnent instructions aux participants à la CDS (courtier ou maison de courtage de valeurs mobilières) chez qui ils détiennent ces valeurs de convertir leurs actions de série B et de présenter leurs bons de souscription; et
 2. effectuent le paiement de 18,75\$ par bon de souscription ainsi présenté au courtier ou à la maison de courtage.
 Dans le cas des détenteurs qui sont inscrits, la présentation combinée d'actions de série B pour conversion et de bons de souscription peut être faite en déposant auprès de la Société Montréal Trust du Canada, dépositaire, au plus tard à 17 h (heure de Toronto), le 2 octobre 2000, les certificats d'unités dûment réalisés représentant les actions de série B à convertir et les bons de souscription, avec un paiement de 18,75 \$ par bon de souscription.
 Le droit de convertir les actions de série B et les bons de souscription d'actions de série C ne se représentera pas avant le 1er janvier 2001 et le 1er avril 2001. Le droit de convertir les actions de série B et les bons de souscription ne pourra être exercé qu'à ces deux seules dates après le 2 octobre 2000. Le 1er avril 2001 est la dernière date possible de conversion d'actions de série B et de bons de souscription. Par la suite, les bons de souscription seront nuls et sans effet et n'auront aucune valeur, et le détenteur d'une unité sera réputé ne détenir qu'une action de série B.
 Toute demande concernant cet avis doit être adressée à votre courtier ou maison de courtage ou encore au NSPI Investor Services au 1-800-358-1995.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

29 septembre 2000

Page E8 manquante